



INFIRMIER(E) EN PRATIQUE AVANCEE – REFERENT HANDICAP MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE (MAS)

Présentation de l'établissement

Au pied des Pyrénées ariégeoises, à une heure de Toulouse, proche des stations de ski, à 2 heures de la Méditerranée et à 3 heures de l'Atlantique, **le Centre Hospitalier Ariège Couserans (CHAC)** bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel.

Le Centre Hospitalier comprend plus de 1000 salariés, dont une soixantaine de médecins, 3 Pôles Cliniques (Psychiatrie, MCO et médico-technique, Gériatrie et réadaptation), des activités diversifiées : Médecine, Chirurgie, Obstétrique, Urgences, SMUR, SMC-SIR, Unité Ambulatoire, Consultations, Centre de Réadaptation Neurologique (CRN), SSR, CSG, UCC, UMG, USLD, Psychiatrie intra et extra de l'Ariège, une filière médico-sociale avec une Maison Départementale de l'Autonomie, un EHPAD, une USLD (Unité de Soins de Longue Durée) et une MAS, un plateau technique complet avec Laboratoire, Pharmacie et Scanner et une équipe d'une vingtaine de rééducateurs pluridisciplinaires. S'ajoutent également des équipes sociales, éducatives et psychologiques.

Le CHAC dispose aussi d'une Unité Centrale de Production avec un restaurant, une blanchisserie, une équipe technique, informatique et des services supports administratifs.

Description du service et du poste

IDENTIFICATION DU POSTE

Ce poste est créé afin de répondre aux besoins de coopération entre les établissements et services médico-sociaux et les services de psychiatrie, notamment lorsque la personne qui présente des troubles graves du comportement requiert un accès aux soins psychiatriques.

Titre de la fonction : Infirmier(e) en Pratique Avancée mention psychiatrie et santé mentale, référent handicap.

Unité : Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) – Secteur Médico-Social – Pôle Psychiatrie du CHAC

Grade : Infirmier(e) en Pratique Avancée

Responsable hiérarchique :

- Coordonnateur général des soins
- Cadre Supérieur de Santé du pôle de psychiatrie
- Cadre Socio-éducatif de l'unité

Liaisons fonctionnelles :

- Médecin chef de Pôle de la Psychiatrie Adulte et Infanto Juvénile

Zone d'autonomie :

- Rôle propre et rôle prescrit
- Sous la responsabilité du Cadre Socio-Educatif
- A la demande des référents des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux ESMS (une fiche de saisine pourra être élaborée pour toute demande d'intervention directe)
- A la demande du Pôle de Psychiatrie

CONTENU DU POSTE

- **AXE 1 : Développer et animer le partenariat entre les ESMS et le CHAC pour les personnes en situation de handicap**

Mission 1 : Contribuer au développement d'une culture commune en décloisonnant les champs sanitaires et médico-sociaux

Activités :

- Constituer et animer le réseau : coordination du réseau des interlocuteurs référents dans les ESMS/ES, faciliter le partage d'expériences et de pratiques professionnelles
- Développer des formations ou stages croisés, notamment pour la prise en charge de handicaps spécifiques, tel que le TSA
- Contribuer à l'harmonisation d'outils, de mallettes d'évaluation de procédure, appui aux équipes médico-sociales dans le cadre de l'hospitalisation à la demande d'un tiers (aide à la complétude du dossier, par exemple)
- Développer des outils collaboratifs au service de la coopération en partant du besoin des usagers, en direction des professionnels et des aidants (fiche de liaison, fiche d'intervention de l'IDE auprès des ESMS,...). Formation de sensibilisation des professionnels sur des spécificités repérées

Mission 2 : Contribuer à la formalisation du partenariat

Activité :

- Participer à la formalisation des conventions de partenariat entre les structures médico-sociales et les établissements de santé mentale en veillant au respect de l'évolution réglementaire en matière de droit des usagers et de société inclusive (telles que la Charte Romain Jacob)

- **AXE 2 : Fluidifier les parcours de soins et apporter un soutien aux situations complexes croisées « handicap – psychiatrie »**

Mission 3 : Venir en appui des équipes dans le cadre du parcours de soins afin d'améliorer la prise en charge dans le milieu hospitalier des personnes en situation de handicap

Activités :

- Observer et analyser des moments témoins en situation
- Mettre en place un plan d'appui et de soutien pour la personne et les équipes
- Apporter un éclairage clinique expert en psychiatrie et santé mentale
- Participer à la continuité de la prise en charge : suivi de l'évolution des situations à moyen et long terme

Mission 4 : Faciliter la prise en charge et le parcours des personnes en situation de handicap. Coordonner et favoriser la communication entre les équipes, l'usager et les familles

Activités :

- Mettre en relation avec les services de psychiatrie ressources
- Articuler avec les unités extrahospitalières (CMP...)
- Effectuer un travail de veille sur l'offre : places disponibles, mission d'information
- Préparer et anticiper les entrées et les sorties en lien avec les équipes des ESMS

RESPONSABILITES SIGNIFICATIVES ET RESULTATS CLES

- Respect de la dignité et de la liberté de l'usager (respect du secret professionnel, confidentialité, devoir de protection et de neutralité)
- Responsabilité professionnelle : engagement professionnel au regard de la législation

MOYENS

- Dossier patient informatisé (DXCare)
- Bureau
- Véhicule de service pour les déplacements

EXIGENCES DU POSTE

Horaires : 9h/17h

Amplitude : 8 heures/jour

Repos fixes: samedi, dimanche et jours fériés

Temps partiel : non

Exigences physiques : bonnes

Exigences relationnelles :

- Travail avec les partenaires et le réseau sanitaire et médico-social
- Contact avec les patients : oui
- Contact avec le public : oui
- Travail en équipe : oui
- Poste isolé : non

Exigences autres : Permis de conduire B (ce professionnel a vocation à couvrir les besoins sur le département de l'Ariège).

Environnement :

- Nuisances infectieuses possibles : oui
- Nuisances toxiques : non
- Nuisances physiques (rayons) : non
- Risques physiques : passages à l'acte hétéro-agressifs

COMPETENCES REQUISES

Une expérience dans le champ médico-social et le suivi des personnes en situation de handicap est demandée

Savoir :

- Connaissances des psychopathologies de l'adulte (psychiatriques et TSA)
- Connaissances du réseau médico-psycho-social et associatif

Savoir-faire :

- Capacité à s'inscrire dans un travail interdisciplinaire et partenarial
- Maîtrise des techniques relationnelles et de relation d'aide
- Avoir une capacité de synthèse de l'anamnèse de la personne en situation de handicap
- Avoir une écoute attentive des usagers, des proches aidants et des professionnels
- Faciliter la mobilisation des ressources et des acteurs afin d'améliorer la prise en charge en milieu hospitalier des personnes en situation de handicap
- Etre mobile sur le territoire : ensemble du département de l'Ariège

Savoir-être :

- Capacité d'écoute, de maîtrise de soi et adaptabilité
- Discrétion professionnelle et respect de la personne
- Capacité à se questionner, à remettre en question ses pratiques
- Force de proposition et autonomie
- Travail en équipe

NIVEAUX REQUIS**Formation initiale :**

- Diplôme d'Etat Infirmier en Pratique Avancée mention psychiatrie et santé mentale

Contacts : Candidatures à envoyer au secrétariat de la Direction des ressources humaines et des soins par mail à secretaire.drh@ch-ariège-couserans.fr ou par courrier à Centre Hospitalier Ariège Couserans – DRH/Direction des soins – BP 60111 – 09201 SAINT-GIRONS Cedex. Téléphone : 05.61.96.21.94 / 05.81.09.14.40

